



« La grandeur de la Suisse se mesure à son autorité morale »

Joseph Deiss

Président de la 65^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies

Allocution à l'Assemblée fédérale de la Confédération suisse

Berne, 15 décembre 2010

*Seule la version orale fait foi !
Embargo : 15 décembre 2010, 08.30*

Monsieur le Président de l'Assemblée fédérale,
Monsieur le Président du Conseil des Etats,
Mesdames et Messieurs les députés,

« *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits* », « *La dignité humaine doit être respectée et protégée* », « *Tous les êtres humains sont égaux devant la loi* », « *Tout être humain a droit à la liberté personnelle* ». Vous aurez sans aucun doute reconnu l'article premier de la Déclaration universelle des droits de l'homme et les articles 7, 8 et 10 de notre Constitution fédérale.

Ce sont les mêmes mots, ce sont les mêmes valeurs. Nous tenons-là l'une des nombreuses démonstrations de l'harmonie entre les valeurs proclamées par l'Organisation des Nations Unies et les principes de notre Etat.

Notre engagement de longue date pour l'ONU, en l'accueillant sur notre sol, à Genève, en lui fournissant le travail et l'expertise de nombreux

compatriotes, en contribuant à son budget et, depuis 8 ans, en y participant pleinement en tant qu'Etat membre, sont l'aboutissement logique de cette communauté d'intérêts.

Je vois aussi mon élection à la Présidence de l'Assemblée générale comme une reconnaissance par la communauté internationale de l'apport de la Suisse à l'ONU et je salue l'audace de notre gouvernement d'avoir pris l'initiative d'une candidature suisse à cette fonction.

En ce début de XXIème siècle, face aux bouleversements de l'ordre mondial en cours, tant l'ONU que la Suisse s'interrogent sur leur rôle dans le monde.

Je suis heureux et honoré de l'occasion qui m'est offerte de partager avec vous les réflexions que ce sujet m'inspire, presque 100 jours après avoir pris mes fonctions de Président de l'Assemblée générale.

1. Le monde en mutation

"*Le monde est plat*" nous dit Thomas Friedman; "*les problèmes n'ont plus de passeport*", selon Kofi Annan. Aujourd'hui, tout va plus vite, tout est plus proche, tout est plus interdépendant.

De nouveaux défis globaux sont apparus — changement climatique, crise économique et financière, migrations, pandémies, mais aussi terrorisme et crime global, extrémismes de tous bords —, qui sont venus s'ajouter à la guerre et à la pauvreté.

Ces défis frappent tous les pays et leurs citoyens, qu'ils en soient responsables ou pas, et qu'ils le veuillent ou pas. A lui seul, un pays ne peut venir à bout de ces problèmes ; des réponses collectives et urgentes sont nécessaires. Pour ce faire, nous avons besoin d'un système de gouvernance globale efficace et inclusif.

Depuis quelques années, de nouvelles puissances politiques et économiques, de nouveaux marchés sont apparus. La récente crise économique et financière en témoigne : les marchés dits émergents ont mieux résisté que les économies plus mûres des pays industrialisés. Cette nouvelle réalité doit être reflétée dans le système de gouvernance globale.

Face à ce nouvel équilibre mondial, les institutions multilatérales traditionnelles, telles que l'ONU et les institutions de Bretton Woods, sont critiquées : leur représentativité et leur efficacité sont mises en cause. Il paraît plus simple et plus rapide de prendre des décisions au sein de forums plus étroits.

Ainsi, de nouveaux acteurs sont apparus, comme le G20 ou d'autres groupes informels ad hoc. Les acteurs non gouvernementaux, secteur privé et société civile, jouent aussi un rôle de plus en plus grand.

Ces nouveaux acteurs sont indéniablement utiles. La réponse rapide et coordonnée du G20, au lendemain de la crise économique et financière, l'a bien montré. La question qui se pose est celle de leur représentativité et de leur légitimité.

2. Le rôle de l'ONU

Que faire de l'ONU dans ce contexte ? Faut-il l'abandonner à la marginalisation ? Ou bien faut-il entreprendre des réformes ? Et si oui, lesquelles ?

Pour moi, l'ONU a un rôle central à jouer dans la gouvernance globale.

L'apport de l'ONU

D'abord, je suis convaincu de la valeur de l'ONU et de son apport inestimable à la promotion de la paix, de la sécurité et de la prospérité dans le monde.

Bien sûr, l'un ou l'autre sceptique trouvera toujours un exemple de conflit à mentionner pour dire que l'ONU ne sert à rien. Soyons honnêtes. Le monde d'après-1945 aurait-il connu la même prospérité sans l'existence de l'ONU ?

« La plupart des gens sont aujourd'hui en meilleure santé, vivent plus longtemps, sont mieux éduqués et ont un plus large accès aux biens et aux services ».

Je ne l'invente pas. C'est le constat qui ressort du dernier 'Rapport sur le développement humain'. En 2008, le nombre de personnes mortes dans des conflits interétatiques a été le plus bas de tous les temps.

La contribution de l'ONU au renforcement du droit international et, par là, à la pacification du monde est indéniable. L'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme, en 1948, par l'Assemblée générale a été un pas décisif. L'adoption de la 'responsabilité de protéger', lors du Sommet de 2005, est une autre avancée, dont le potentiel reste

à réaliser.

Le lancement, en l'an 2000, des Objectifs du Millénaire pour le Développement par l'Assemblée générale est une autre manifestation de la valeur de l'Organisation. C'est le programme le plus vaste jamais lancé pour lutter contre la pauvreté, né de la volonté commune des 192 Etats membres. En septembre dernier, plus de cent chefs d'Etat et de gouvernement sont venus à New York pour faire le point des progrès et des retards dans la réalisation des Objectifs.

Beaucoup reste à faire, mais la communauté internationale a lancé un message clair, celui de sa détermination à redoubler d'efforts pour que, en 2015, nous puissions dire que la promesse d'éradiquer l'extrême pauvreté a été tenue. En nous montrant solidaires, nous aurons ainsi contribué à jeter les bases pour davantage de prospérité, de paix et de sécurité dans le monde, ceci dans notre intérêt aussi.

Ce qui compte maintenant, c'est que les paroles soient suivies d'actes, en particulier, les engagements en matière de financement de la coopération au développement doivent être tenus.

A cet égard, j'ai suivi vos délibérations. Je suis rassuré par les décisions que vous avez prises la semaine dernière. Elles sont un signal encourageant pour la suite de vos discussions sur la coopération au développement et auront valeur d'exemple à l'extérieur.

Ainsi, l'ONU a contribué à faire du monde d'après-1945 ce qu'il est aujourd'hui. Que dire de l'avenir ?

La légitimité de l'ONU

L'ordre mondial est en mutation certes, mais les valeurs que l'ONU s'est données aux origines, sont intemporelles et universelles. Ses principes et ses objectifs sont les plus nobles : le maintien de la paix,

de la sécurité et de la prospérité, et ceci en promouvant la coopération internationale et l'amitié entre les peuples.

Les réponses que nous donnons aux défis du moment doivent être fondées sur un large consensus, jouir d'une grande légitimité et être issues de processus inclusifs. Je suis convaincu que l'ONU et son Assemblée générale ont un rôle central à jouer pour la recherche de solutions qui satisfassent le bien commun. L'ONU possède une légitimité unique pour le faire, de par le nombre de ses Etats membres, ainsi qu'une expertise et une présence unique sur le terrain.

Afin d'attirer l'attention sur la gouvernance globale, j'ai proposé, usant de ma prérogative en tant que Président de l'Assemblée générale, de prendre pour thème du débat général de l'Assemblée, qui a eu lieu à New York à la fin septembre, « *la réaffirmation du rôle central de l'ONU dans la gouvernance globale* ».

L'écho rencontré – un nombre considérable de chefs d'Etat et de gouvernement ont parlé de la gouvernance dans leurs interventions – montre qu'il s'agit effectivement d'une préoccupation majeure à l'heure actuelle. Il est clairement apparu que l'ONU est le forum central de la gouvernance globale, mais que des réformes urgentes sont nécessaires pour que l'organisation soit en mesure de remplir ce rôle.

Le besoin de réformes

Ces réformes concernent d'abord l'organisation elle-même. Il faut s'attaquer résolument à la revitalisation de l'Assemblée générale – revisiter par exemple ses méthodes de travail pour la rendre plus efficace. Il faut aussi que les négociations sur la réforme du Conseil de Sécurité démarrent véritablement, de façon notamment à ce que celui-ci reflète mieux les nouveaux équilibres mondiaux. Il faut encoreachever le réexamen du travail du Conseil des Droits de l'homme.

Les réformes concernent ensuite les relations de l'ONU avec les autres acteurs de la gouvernance globale. Il faut s'assurer qu'existent les mécanismes appropriés de communication, de consultation et de coopération entre l'ONU et ces acteurs.

La relation entre l'ONU et le G20

Comme première mesure concrète dans le contexte du récent sommet du G20 à Séoul, j'ai organisé des débats informels de l'Assemblée générale avant et après le Sommet. L'objectif était d'offrir un cadre à tous les Etats membres, qu'ils aient été invités à participer au Sommet de Séoul ou non, pour être informés par le Secrétaire-Général et le pays hôte de l'agenda du G20 et d'en discuter les résultats.

Les discussions ont été constructives, et de nombreux pays ont participé au débat. A cet égard, je me réjouis que sur l'initiative d'une centaine d'Etats membres, l'Assemblée générale a adopté, par consensus, une résolution sur l'ONU et la

gouvernance. Ce sera une base pour continuer les discussions au-delà de cette session.

Etablir des ponts avec les autres acteurs majeurs de la gouvernance globale, s'assurer qu'ils rendent des comptes et que leurs propositions acquièrent davantage de légitimité en donnant la possibilité aux Etats n'ayant pas participé aux premières étapes de la prise de décision de s'exprimer, c'est ce rôle charnière que doivent jouer l'ONU et son Assemblée générale.

Sans les cantons, la Suisse n'existe pas. Il en va de même pour l'ONU : sans les Etats membres, l'ONU n'existe pas. L'ONU n'est forte que par la volonté de ses Etats membres d'en faire un instrument puissant de la gouvernance globale. Les Etats membres doivent prendre leurs responsabilités et adopter rapidement les réformes que je viens de mentionner.

C'est ainsi seulement que l'on aura un système de gouvernance globale, qui organise à l'échelon

mondial la prise de décision par des Etats souverains, qui gardent leurs institutions nationales, et qui articule au mieux les exigences d'efficacité, de représentativité et de légitimité. C'est de ce système de gouvernance-là qu'un pays comme le nôtre a besoin : un système multilatéral qui lui assure un cadre institutionnel formel, dans lequel sa voix puisse être entendue et compte autant que celle des pays plus puissants, et non pas d'un système arbitraire où la participation à la discussion dépend du bon vouloir du pays hôte. Ce n'est pas digne d'un pays souverain.

3. Les valeurs de la Suisse

Ceci m'amène à quelques réflexions sur la place de la Suisse à l'ONU et sur la réponse que nous donnons aux grands questionnements du moment.

Disons-le d'emblée : la Suisse possède à travers le monde et dans les travées de l'ONU, sur les bords de l'East River, un crédit impressionnant.

L'autorité morale de la Suisse

Cela tient, sans aucun doute, à l'acte volontaire qu'a constitué, en 2002, le référendum sur le principe de notre adhésion. La Suisse est venue à l'ONU avec sa neutralité, et forte de la conviction exprimée par son peuple et ses cantons. Je ne connais pas d'autre exemple où l'adhésion à l'ONU a été préparée et acquise par un tel processus réfléchi et démocratique.

Le prestige dont jouit notre pays à l'ONU ne tient pas à notre richesse, ni à notre puissance économique. Il vient de la valeur morale de notre message, de notre engagement pour le multilatéralisme et de la solidité de nos institutions.

Ce sont deux Suisses qui emmènent la longue liste des prix Nobel de la paix, Genève est le siège de nombreuses institutions onusiennes, le CICR et les conventions de Genève sont souvent le dernier recours pour les plus vulnérables. La Suisse peut se

considérer comme un maillon solide et apprécié de la communauté internationale, en accord avec l'article 2, alinéa 4 de notre Constitution: « *La Confédération suisse s'engage (...) en faveur d'un ordre international juste et pacifique* ».

Mais l'autorité morale ne s'acquiert pas une fois pour toutes. La vertu ne nous met pas à l'abri des critiques. Les qualités de générosité, de liberté, de démocratie, de justice et de paix doivent être prouvées à nouveau jour après jour. L'engagement en faveur des causes nobles a de tous temps été mesuré à l'aune de la crédibilité de l'action.

La promotion de ces valeurs fondamentales, je l'ai vécue profondément à travers les différentes étapes de ma carrière politique, que ce soit en tant que parlementaire lors de la révision totale de notre Constitution fédérale, que ce soit en tant que Conseiller fédéral en charge de nos relations internationales, que ce soit, enfin aujourd'hui, en

tant que président de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Cette expérience m'inspire, ce matin, trois conclusions :

Premièrement, la défense des valeurs fondamentales ne souffre pas d'exceptions.

De tous temps, la Suisse s'est érigée en championne des libertés et des droits fondamentaux, de la solidarité et de la générosité. Il est intolérable que par égoïsme ou, pire, par opportunisme électoraliste nous y touchions. Les valeurs fondamentales inscrites dans la Déclaration universelle des droits de l'homme ou dans notre Constitution valent pour tous. Y porter atteinte lorsqu'il s'agit des « Autres » revient à les mettre en cause pour nous-mêmes. Ou pour reprendre les mots d'Etienne Pinte, parlementaire de la droite française : « *Quand le droit des étrangers devient un droit d'exception, c'est le droit tout court qui régresse.* »

Deuxièmement, un peuple est souverain dans la mesure où il participe pleinement à la vie de la communauté internationale.

Quelle Suisse est la plus souveraine ? Celle qui est absente, celle qui, au mieux, est observatrice, même permanente ? Ou plutôt celle qui, en accord avec le préambule de notre constitution - « *seul est libre qui use de sa liberté* » - est présente, exprime une opinion et participe aux décisions de la communauté internationale ?

L'absentéisme est la solution la plus pernicieuse pour une nation. Devant l'histoire, les absents ont toujours tort, et un pays qui se gouverne par le repli sur soi et à coups de moratoires renonce « souverainement » à façonner son propre destin.

Troisièmement, la force d'un peuple est dans sa capacité à épouser les grands desseins.

Dans le débat mondial, la Suisse et ses institutions sont reconnues comme exemplaires. On ne cesse de me féliciter d'avoir fait référence, dans mon discours inaugural, à notre principe constitutionnel selon lequel « *la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres* ».

Sommes-nous vraiment à la hauteur de ce principe ?

Nous devons rester fidèles à nos valeurs, nous n'en serons que plus crédibles. Nous devons avoir le courage de parler de questions difficiles, dans la dignité, sans nous disperser au profit des populismes. Nous devons avoir la force d'apporter les réponses qui respectent les valeurs fondamentales, les seules qui soient viables pour le long terme et dignes de l'exemple que la communauté des nations voit en nous.

Je suis fier d'être porteur du message suisse à New York. Je sais que la force de nos ancêtres était leur vertu, leur grandeur était l'autorité morale que leur

conférait leur action. Tâchons d'en être les justes successeurs !